



Mercredi 30 mars 2016, 11h30-12h50
7077 avenue du Parc, local 3001-11

Poste	Nom	Présence	
		OUI	NON
Président	Alexis Pinsonnault	x	
Vice-président(e)	Stéphanie St-Jean	x	
Secrétaire	Savannah D.Isabel	x	
Trésorière	Maryse Meunier		x
CVE	Marlène Balthazard	x	
Assistante-CVE	Catherine Ratel		x
Représentante SÉRUM	Jenny Alvarado		x
Représentante des sports	Francis L'Africain	x	
Représentante culturelle	Andréanne Sharp		x
Responsable aux communications	Lyse-Andrée Mondou	x	
Représentantes à l'Assemblée Départementale	1. Stéphanie St-Jean 2. Francis L'Africain 3. Élise Castonguay 4. Andréanne Sharp 5. Ryme Merzouki 6. Pamela Ross 7. Étudiant au doctorat	x	
Représentant(e)s de classe	BACC I Ortho Alexandra Deneault-Robillard Audio Sandrine Pelletier-Laroche BACC II Ortho Élise Castonguay Audio Julien Bérubé BACC III Ortho Mathilde Favreau Maude Grégoire Audio Myriam O'Connor Alexandra Hébert MAÎTRISE Ortho Alex Létourneau Audio Natalie Savoie	x x x x x x x	 x x x



1. Mot de bienvenue

Le quorum est constaté à 11h42.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout du point «Congrès FAECUM»

Ajout du point «Activité de promotion en audiologie»

Stéphanie St-Jean propose l'ordre du jour.

Mathilde Favreau appuie.

Pas de demande de vote.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du PV du 16-03-2016

Stéphanie St-Jean propose.

Alexis Pinsonnault appuie.

Pas de demande de vote.

Le procès-verbal du 16-03-2016 est adopté à l'unanimité.

4. AG

L'AG aura lieu le 5 avril au local 3036 !

Stéphanie St-Jean mentionne qu'elle est en stage cette journée-là, mais c'est possible de se libérer au besoin

Alexis Pinsonnault présente l'ordre du jour.

Nous discutons de la pertinence d'ajouter le poste d'assistant culturel. Si nous souhaitons l'ajouter, il faudra que ce soit adopté en AG.

Stéphanie St-Jean mentionne que ce n'est pas nécessaire. L'ADÉOA est déjà considérée comme ayant plusieurs membres et c'est une petite association.

En comparaison aux autres années, il y avait eu plus d'activités sans que la personne ne mentionne le besoin d'assistance.

Il est convenu qu'il n'y aura pas de nouveau poste à L'ADÉOA. Pour l'an prochain, il est suggéré de former des comités pour les plus gros événements, comme le Talent Shack.

Lyse-Andrée Mondou demande si on peut changer l'ordre de présentation des postes. Elle sait qu'une Bac-2 aimerait se proposer comme CVE, mais elle ne sera pas présente avant midi. On lui répond que le temps de présenter le bilan général et le bilan financier, elle devrait être arrivée pour pouvoir se présenter.

Il est convenu qu'il y aura 7 postes AD, car nous en aurons 8 seulement lorsque le nouveau professeur sera arrivé (date indéterminée).

Il est proposé qu'un point portant sur la refonte de programme soit ajouté. Il faudra discuter avec Natacha Trudeau des informations qu'on a le droit de divulguer.

C'est confirmé, il y aura de la pizza 😊

L'ordre du jour tel que convenu sera :



Université de Montréal

1. Mot de bienvenue
2. Adoption ordre du jour
3. Adoption PV
4. Bilan général
5. Bilan financier
6. Élection (avec tous les postes)
7. Mise à jour sur les programmes en audiologie et orthophonie

Alexis Pinsonnault présente ce qu'il voulait faire pour le bilan de l'AG. Il souhaite faire son powerpoint qui quantifie ce que l'ADÉOA a fait cette année. Un Google Doc sera partagé pour que tout le monde puisse y ajouter des infos et améliorer l'aspect visuel!

Alexandra H demande s'il y a déjà des responsables pour la pizza. Stéphanie St-Jean répond que si elle n'est pas présente, elle va mandater des gens. Elle va le confirmer via le groupe Facebook. Il est convenu que nous allons commander le même nombre de pizza que la dernière fois, mais sans napkin!

5. Informations

a. Externes

Marlène Balthazard demande si l'horaire des congrès est celui inscrit dans le doodle. Stéphanie lui répond que oui et qu'elle va ajouter les informations pour le local où on se rejoint.

Marlène ajoute qu'elle était présente à certaines entrevues des candidats qui se présentent au CA et au BE. En général, chaque poste à un candidat à l'exception de 2 postes où il y a 2 candidatures. Elle nous rapporte ses observations :

- La candidate au poste de CVC a fait reporter plusieurs fois son entrevue, alors que selon elle la qualité la plus importante c'est d'être présent et disponible.
- Au poste de coordination aux affaires associatives, il y a deux candidats. L'un d'eux, Jean-Philippe G a fait plusieurs fautes d'orthographe, mais il avait écrit que la qualité du français était importante pour lui. Il fait plusieurs critiques sans proposer de solutions.
- Au poste de coordination des finances et services, il y avait un candidat qui a une maîtrise en gestion des affaires et un candidat qui mise beaucoup sur le développement durable dans son discours.
- Globalement, il y aura une belle équipe au sein du BE pour l'année qui s'en vient !

Les plates-formes sont accessibles sur le Google Drive que Stéphanie a envoyé par e-mail.

Stéphanie a reçu un courriel de la FAECUM qui indique que des documents à propos du congrès seront envoyés le vendredi. Il n'y a pas de précisions sur l'heure, mais Stéphanie va nous le partager dès qu'il est disponible.

De plus, elle a assisté à la formation «Droits et devoirs d'une association» et elle a des réponses à propos du registre des entreprises. Elle n'a pas pu assister à la formation de trésorerie, mais elle a reçu la présentation.

Elle nous rapporte les notes qu'elle a prises :

- Comme nous n'avons pas de CA, le rôle du CA doit être assuré par le CE.
- La forme juridique peut être de (2) : l'immatriculer ou l'incorporer.
 - Immatriculer → une association de personnes



Université de Montréal

- Incorporer → un organisme sans but lucratif (OSBL)
- C'est possible de l'immatriculer sans l'incorporer
- Quand l'association est incorporée, elle devient aussi immatriculée.
- Dès que c'est incorporé, il faut faire partie du registre des entreprises
- Comment faire partie du registre ?
 1. Trouver un nom et le réserver
 2. Remplir le formulaire
 3. Déterminer les objectifs de notre association dans la demande
 4. Recevoir les lettres patentes qui contiennent : certificat de naissance de l'association (un OSBL est une personne morale) + la mission + les objectifs
 5. Élire minimum 3 administrateurs
 - Tous les membres du CE sont des administrateurs
 6. Déclarer que nous avons bien reçu les lettres 60 jours après les avoir reçus
- Pour créer un comité étudiant, il faut que 3 membres du CE fassent partie de ce comité
 - Si on veut déléguer ce pouvoir, il faut l'inscrire et l'officialiser (ex : dans un procès-verbal)
 - La décision peut être prise lors d'un CE
- On peut mettre à jour la liste des administrateurs en même temps que l'on remet notre rapport d'impôt
- Si nous faisons des ventes de plus de 30 000\$, il faut obtenir notre numéro de TPS-TVQ. (ce n'est pas le cas pour l'ADÉOA !)
- Nous ne pouvons pas avoir des reçus de don
 - On a le droit de faire un don, mais il n'y aura pas de reçus de don car nous sommes un organisme de bienfaisance et de charité.
- Étant une personne morale, l'ADÉOA peut poursuivre et être poursuivie
- Pour les budgets, on l'adopte en CE et on le présente en AG. Ce sera entériné en assemblée.

Il faudra vérifier si nous avons déjà un nom de réservé.

- Si c'est le cas, quel nom a été réservé (ADÉOA vs ADÉÉOA)?
- Sinon, on peut en réserver un!

Depuis plusieurs années, les renouvellements ont été faits automatiquement, sans modifier les administrateurs.

Alexis informe qu'après l'AG, on pourra envoyer la demande de mise à jour avec les nouveaux membres élus. On peut l'envoyer avec le rapport d'impôt qui doit être remis avant la fin avril.

Il serait aussi important de demander un code nous permettant de modifier les administrateurs sur Internet, s'il y a des gens se désistent.

b. Académique

Caduc.

c. AD

Caduc.

d. Communication

Lyse-Andrée demande si ce sera la dernier Info-ADÉOA. Nous lui répondons que non.



e. CVE

Caduc.

f. SÉRUM

Caduc.

g. Sports

Caduc.

h. Culturel

Caduc.

6. Varia

a. Congrès FAECUM

Marlène rapporte ses impressions par rapport aux différentes candidatures. Elle suggère aux gens qui assisteront au congrès d'aller jeter un coup d'œil à leur plateforme.

b. Activité de promotion en audiologie

Francis dit qu'ils feront des activités de promotion lors de la rentrée avec la FAÉCUM. Ils veulent faire un kiosque pour remettre des protecteurs auditifs.

Le CE trouve que c'est une bonne idée.

7. Fermeture

Lyse-Andrée propose la fermeture.

Marlène appuie.

Le conseil exécutif du 30-03-2015 est fermé à 12h50.